

Informations de base	
<p>2025/2723(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<p>Déchlorane plus (POP)</p> <p>Complétant 2018/0070(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité</p> <p>3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile</p> <p>3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau</p> <p>3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures</p> <p>3.70.06 Pollution du sol, dégradation</p> <p>3.70.09 Pollution transfrontière</p> <p>3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers</p> <p>3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)</p> <p>3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement</p>	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	